

ÉDITORIAL / OPINIONS

Le prime de l'assurance-médicaments ne devrait pas augmenter

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Une hausse de la prime de l'assurance-médicaments n'est guère probable.

Même si le régime public a généré un déficit pour sa première année complète d'application, le ministre de la Santé Jean Rochon espère ne pas avoir à faire d'ajustements dans un avenir prévisible.



Jean Rochon

Le ministre Rochon prévoit avoir des données définitives du ministère du Revenu à la fin du mois sur les recettes à venir de la prime qui est, au maximum, de 175 \$ par année. Mais il paraît peu enclin à modifier le régime.

S'il tenait à équilibrer son régime, le gouvernement du Québec pourrait hausser les primes ou réduire la couverture. On pourrait jouer avec les niveaux de franchise ou réduire le nombre de médicaments assurés. Mais, selon M. Rochon, cela signifierait « qu'on changerait les choses pour une seule année, car l'année suivante on doit selon la loi procéder à une vaste révision du programme ».

Au début de l'été, Québec a constaté que, selon les prévisions de la Régie de l'assurance-maladie, le régime ferait un déficit de 16 millions l'an prochain (des recettes de 188 millions pour des dépenses totalisant 204 millions). Mais le ministre rappelle que ce déficit prévu de 16 millions avait été décrit comme « le scénario du pire » par les fonctionnaires; il sera probablement moindre.

Par ailleurs, la loi ne force pas Québec au parfait équilibre financier année après année; on doit équilibrer le régime « à terme », mais cela peut signifier deux ou trois ans.

Deux causes ont entraîné des dépassements imprévisibles de coûts pour ce régime. D'abord, le gouvernement avait sous-estimé, de façon importante, le nombre des assurés, de 300 000 personnes surtout des enfants. En outre le coût des médicaments a augmenté davantage que prévu.

Les médecins du Canada dénoncent le manque de fonds pour la santé

Presse Canadienne
WHITEHORSE

Les Canadiens souffrent inutilement en raison de l'insuffisance des fonds consacrés à la santé par le gouvernement fédéral, affirme l'Association médicale canadienne dans une résolution adoptée hier à Whitehorse, au Yukon.

Néanmoins, le conseil chapeautant l'association avait auparavant refusé, dans une mince proportion de 72-71, de blâmer directement le premier ministre du Canada, Jean Chrétien. Une fois le nom de M. Chrétien enlevé du texte de la résolution, celle-ci devait finalement être adoptée à l'unanimité.

À Whitehorse à l'occasion de leur réunion annuelle, les membres de l'Association médicale canadienne ont indiqué que la réduction des paiements de transfert, décidée par les libéraux dans le cadre de leur lutte contre le déficit, s'était traduite par des listes d'attente exagérées, une diminution générale du nombre des médecins et un accès limité à ces spécialistes.

Encore loin du paradis

L'ONU classe le Canada au dixième rang en matière de pauvreté

CHANTAL HÉBERT

Le Canada a peut-être tout ce qu'il faut pour être le « meilleur pays au monde », mais c'est encore loin d'être le paradis sur terre par rapport à la majorité des autres pays industrialisés puisque ceux-ci réussissent mieux que lui à combattre la misère parmi leurs citoyens.

C'est ce que révèle l'édition 1998 du rapport mondial sur le développement humain publié aujourd'hui sous les auspices des Nations unies. Tout en confirmant la première place du Canada à l'échelle du développement humain, l'organisme ajoute un bémol à cause du bilan canadien en matière de pauvreté.

C'est que la majorité des pays industrialisés répartissent leur richesse économique et sociale plus équitablement parmi leurs citoyens que le Canada. Ainsi, selon l'ONU, à l'échelle de la pauvreté humaine, le Canada se classe en dixième place sur dix-sept parmi les pays de l'OCDE, soit derrière les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, la France et les Pays-Bas mais notamment devant le Royaume-Uni et les États-Unis.

Ce palmarès tient compte de quatre indicateurs, à savoir l'espé-

La pauvreté dans les pays industrialisés

% de population vivant en dessous du seuil de pauvreté en 1990

États-Unis	19,1%
Royaume-Uni	13,5%
Australie	12,9%
Japon	11,8%
Canada	11,7%
Irlande	11,1%
Espagne	10,4%
Nouvelle-Zélande	9,2%
Danemark	7,5%
France	7,5%
Pays-Bas	6,7%
Suède	6,7%
Norvège	6,6%
Italie	6,5%
Finlande	6,2%
Allemagne	5,9%
Belgique	5,5%

Source: PNUD



Patrice Deré

ans. Et malgré un nombre élevé de sans-emploi, le Canada affiche un taux de chômage de longue durée (12 mois et plus) substantiellement inférieur à la moyenne observée dans les pays de l'OCDE. À 1,3 %, le Canada s'en tire mieux à cet égard que la France (4,9 %), l'Italie (7,6 %) ou la Finlande (6,1 %). Le taux canadien de chômage de longue durée est cependant presque trois fois plus élevé que celui des États-Unis (0,5 %), son principal partenaire commercial. De plus, les données canadiennes ont été recueillies en 1995, soit avant la récente réforme de l'assurance-emploi.

C'est la première fois que l'ONU ajoute un indicateur de pauvreté humaine pour les pays industrialisés à son rapport annuel sur le développement. Dans leur cas, cette échelle vient raffiner l'indice plus général sur le développement publié par la même occasion par les Nations unies.

Conçu d'abord pour mesurer les progrès de pays en développement, l'indice, parce qu'il a placé systématiquement le Canada en première place, a incité bon nombre de politiciens canadiens à s'en servir pour revendiquer le titre de « meilleur pays au monde ». Dans les faits, seulement quelques points séparent les vingt-sept États qui composent le peloton de tête de ce palmarès, pour l'essentiel des pays industrialisés dont le développement est à terme.

Autre texte en page B 8

rance de vie au-delà de 60 ans, la proportion d'analphabètes, la pauvreté économique et le chômage de longue durée. Il indique que les progrès réalisés par le Canada en matière de développement laissent pour compte une proportion importante de ses citoyens dans deux domaines fondamentaux.

En matière de scolarité, 17 % de la population canadienne éprouve des problèmes en matières de lecture et d'écriture. C'est deux fois plus que la Suède et à peine moins que les États-Unis (20,7 %), qui

ferment le peloton. Et plus d'un Canadien sur dix (11,7 %) vit sous le seuil de pauvreté, soit presque le double du score obtenu par l'Allemagne, la Scandinavie ou l'Italie. (Aux fins de cet indice, l'ONU a établi ce seuil pour le Canada à la moitié d'un revenu annuel individuel de 21 916 \$.)

Par contre, en matière d'espérance de vie, le Canada se situe dans la bonne moyenne par rapport à ses partenaires industrialisés avec seulement 9 % de sa population qui risquerait de ne pas dépasser 60

Bouchard ferme sa porte à Boutros-Ghali

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le gouvernement Bouchard ne recevra pas le nouveau Secrétaire général de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, qui arrive ce soir au Québec. Le passage du numéro un de la francophonie au Canada a provoqué un bras de fer diplomatique entre Québec et Ottawa qui a incité le premier ministre Bouchard à annuler carrément sa rencontre avec le visiteur de marque.

Après plusieurs jours de chassés-croisés diplomatiques et de représentations auprès du cabinet de Jean Chrétien, M. Bouchard a tiré un trait. Il a fait savoir hier qu'il avait finalement décidé de ne pas rencontrer M. Boutros-Ghali, dont la visite au Québec est, contrairement aux précédentes plaide-t-il, totalement organisée par Ottawa.

Pour Lucien Bouchard il s'agit « d'une offensive du gouvernement fédéral » qui veut « éroder le rôle du Québec » dans l'ensemble de la francophonie. Accepter que cette rencontre se tienne selon le protocole du gouvernement fédéral équivaut à avaliser la formule pour l'avenir, renier des précédents qui remontent aux années 60 quand le Québec avait obtenu le droit de siéger à l'Agence de développement culturel et technique (l'ACCT qui devait servir de base à la francophonie actuelle). « Si j'accepte de le rencontrer, j'accepte cette érosion du gouvernement du Québec dans la francophonie, je ne peux accepter cela », a dit M. Bouchard.

Faisant fi des précédents, des relations entre le gouvernement du Québec et des hauts fonctionnaires de la francophonie, Ottawa a tenu à ce que le passage de M. Boutros-Ghali au Québec soit organisé et encadré par les Affaires extérieures.

Cette tournée qui a débuté dimanche au Nouveau-Brunswick et qui doit arriver au Québec ce soir est complètement sous la responsabilité des fonctionnaires fédéraux. La GRC en assure la sécurité et le haut fonctionnaire chargé de préparer le prochain sommet à Moncton, Claude Laverdure, accompagne M. Boutros-Ghali dans tous ses déplacements. Le passage du visiteur à l'Université Laval, demain, était incertain, mais il devait rencontrer vendredi, à la Citadelle de Québec, le gouverneur général, Roméo LeBlanc.

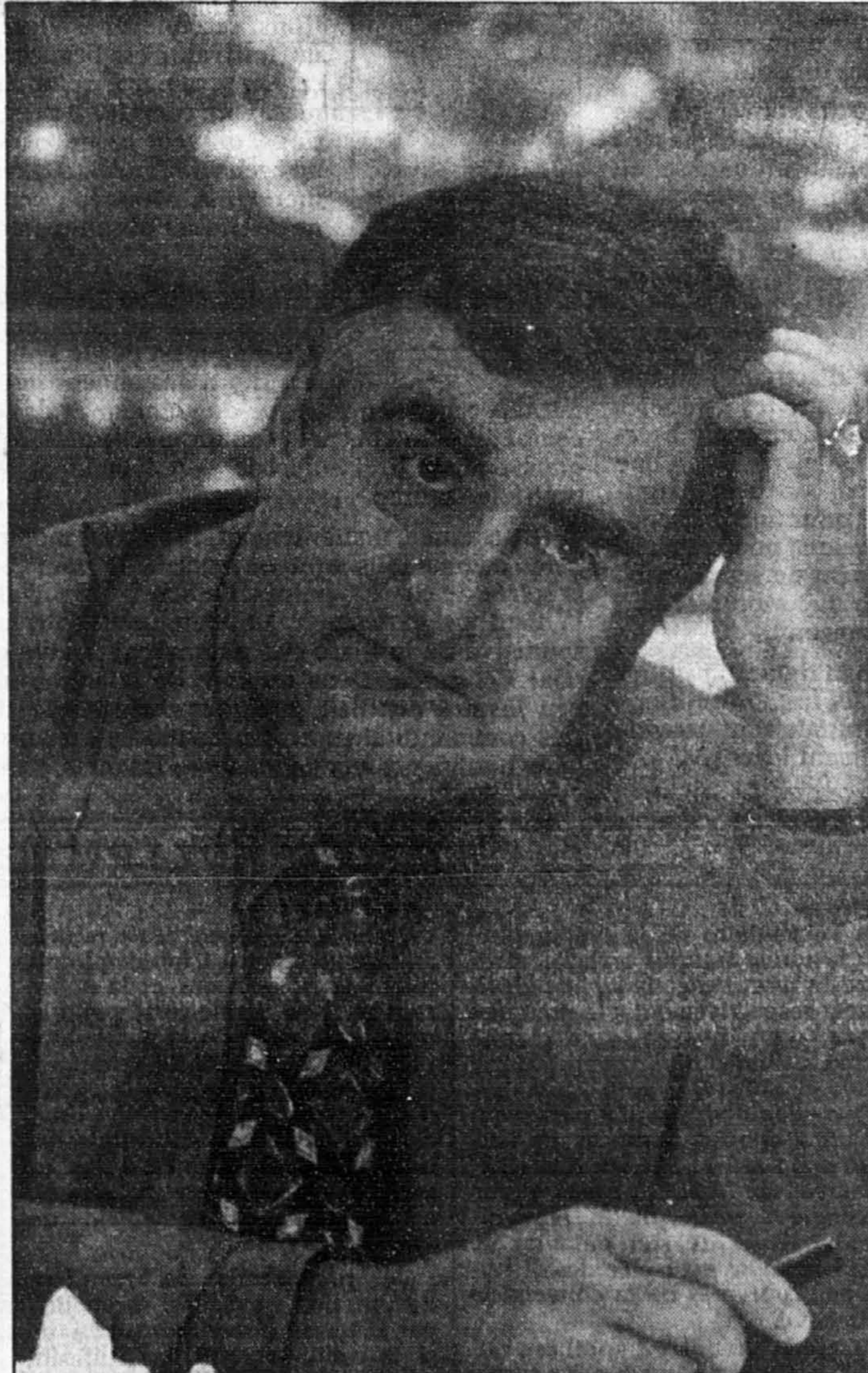


PHOTO PC

Le passage du numéro un de la francophonie, Boutros Boutros-Ghali, au Canada a provoqué un bras de fer diplomatique entre Québec et Ottawa qui a incité le premier ministre Lucien Bouchard à annuler carrément sa rencontre avec le visiteur de marque.

M. Boutros-Ghali a été nommé premier Secrétaire de la francophonie, un poste nouveau, créé au Sommet de Hanoi en novembre dernier. Le Québec, tout comme le Canada, avait appuyé la candidature de l'ancien secrétaire général de l'ONU. Le nouveau poste remplaçait deux fonctions, celles de prési-

dent de l'ACCT et celle de président du Conseil permanent de la francophonie, deux hauts fonctionnaires qui pouvaient entretenir des relations directes avec Québec sans l'encadrement d'Ottawa. « Chaque fois que ces gens sont venus au Québec, c'est nous qui avons pris charge de la visite, l'ac-

cueil à l'aéroport, la sécurité, la logistique, etc. », de rappeler M. Bouchard. « Je ne serai pas le premier ministre qui va défaire ce qui a été obtenu de haute lutte par mes prédécesseurs, en particulier M. Robert Bourassa. »

Un nouveau poste, rappelle Ottawa

Mais avec la création d'un nouveau poste, beaucoup plus important, Ottawa ne fait qu'appliquer le protocole prévu pour des dignitaires de ce rang dans le cas de M. Boutros-Ghali, de souligner Patrick Parisot, le porte-parole du premier ministre Chrétien.

« Le poste de Secrétaire de la francophonie est l'équivalent de celui de l'OEI ou du Commonwealth, c'est une nouvelle fonction et nous appliquons le même protocole que pour tous les dignitaires de ce niveau », fait valoir M. Parisot. Si Québec n'approuvait pas la présence du « sherpa » fédéral aux entretiens « ils n'auraient qu'à le laisser à la porte », dit-il. La seule exception prévue est lors de la visite au Québec de dignitaires de France.

Pour le ministre québécois des Relations internationales, Sylvain Simard, en revanche, Québec a des relations directes avec les visiteurs de tous les pays de la francophonie. « La défilade d'Ottawa n'est pas très habile. Les deux anciens fonctionnaires de la francophonie étaient reçus par le Québec. Le nouveau, qui cumule les deux fonctions, n'aurait pas droit aux mêmes égards? Ce n'est pas très habile. On reçoit directement des ministres de la francophonie et on voudrait nous mettre sous tutelle pour le Secrétaire, cela n'a pas de sens », a déclaré M. Simard.

Mandarin du gouvernement Mulroney lors de l'entente avec Québec qui avait permis le regroupement de la francophonie, M. Bouchard a soutenu que l'attitude du gouvernement Chrétien dans ce dossier n'avait rien à voir avec l'ouverture du gouvernement conservateur, il y a 12 ans. « C'est toujours difficile, compliqué d'accueillir des visiteurs étrangers à Québec, la visite de M. Diouf (le président du Sénégal, Abdou Diouf) a donné lieu à des semaines de tensions, de choses résorbées à la dernière minute », a rappelé M. Bouchard.

Ajoutez 30 longueurs de piscine à votre santé!

Professionnels de la santé et de la mise en forme à votre service
Évaluation médicale sérieuse, programme personnalisé
Golf • Sauna • Bicyclette • Volley-ball • Musculation • Massothérapie
Danse aérobique • Clinique anti-tabac • Cours de réanimation
Cours de natation et aquaforme • Contrôle du poids et du cholestérol
Course et marche rapide sur piste surélevée... et bien plus

le coeur 30 ans à l'ouvrage depuis

Le Centre Épic de l'Institut de Cardiologie de Montréal
5055, rue Saint-Zotique Est
Montréal (Québec) H1T 1N6

ÉPIC

Apprenez-vous! 374.1480 Visites guidées chaque semaine

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

La 9^e manche

Décus de ne pas avoir obtenu une réponse favorable du premier ministre Lucien Bouchard, qui refuse de mettre un sou dans un nouveau stade de baseball à Montréal, les dirigeants des Expos, ont décidé de mobiliser l'opinion publique.

C'est mal poser le problème. L'opinion publique, ce n'est pas le cénacle des amateurs de lignes ouvertes sportives, mais une société hétérogène, peu passionnée par le baseball et réticente à l'idée de subventionner le sport professionnel. Le défi des promoteurs du nouveau stade n'est pas de mobiliser cette opinion publique, mais bien de la convaincre. Et à voir la prestation du président des Expos, M. Claude Brochu, depuis plus d'un an dans ce dossier, voilà une tâche pour laquelle il est remarquablement mal préparé.

Si, dès le départ, l'idée d'un stade conçu pour le baseball situé dans le centre-ville a reçu un large appui, le projet a soulevé plusieurs réticences. Tout d'abord, la viabilité de l'investissement dans ce sport en pleine mutation. Ensuite, la moralité de financer, avec des fonds publics, des sportifs étrangers multi-millionnaires, en période de compression. Enfin, le caractère démesuré des sommes exigées de l'État, 150 millions sur un projet de 250 millions. Ce sont là des interrogations valides, auxquelles, depuis plus d'un an, M. Brochu n'a toujours pas répondu.

Plus troublant encore, en un an et demi, le projet n'a pas changé. Le montage financier initial, prévoyant un investissement de 100 millions du milieu montréalais et une aide publique de 150 millions, est resté tel quel. Cela est tout à fait inhabituel, car un projet, surtout quand il est flou comme l'est encore celui du stade, est d'habitude en constante évolution. Mais cela montre aussi que M. Brochu, en vase clos, n'a pas écouté les Québécois qu'il veut solliciter.

On a pu constater la même rigidité en ce qui a trait aux appels à la transparence. L'un des facteurs qui explique la réticence du milieu d'affaires montréalais à investir dans le stade, est que les Expos, structurés en commandite, échappent au contrôle de ceux qui accepteraient d'y injecter des sommes importantes. Cette crainte de donner un chèque en blanc aux dirigeants actuels des Expos est l'une des causes de l'échec de la campagne de financement auprès du milieu montréalais qui n'a recueilli que 65 millions des 100 millions prévus.

Mais ce qui frappe encore plus, c'est qu'en un an, les arguments de vente des promoteurs du nouveau stade ne se sont pas adaptés et n'ont pas réussi à donner aux gouvernements, mal pris, une raison de leur dire oui.

Que font les promoteurs du stade ? Ils concoctent des passe-passe fiscales qui sont de l'aide publique déguisée : actions accréditatives, loteries dédiées, absurde plan où l'État réinjecterait les impôts versés par les joueurs. Ils évoquent les villes américaines dont les stades ont été subventionnés, sans noter qu'elles sont bien différentes de Montréal, tant par leur fiscalité que par leur amour du baseball. Ils brandissent des chiffres éculés de retombées économiques.

L'État aide en effet dans une foule d'activités, parfois farfelues. Pourquoi pas le baseball ? Malgré les symboles négatifs associés à l'aide au sport professionnel, le baseball pourrait demander d'être traité de la même façon que d'autres industries. Un club de baseball, et c'est l'argument le plus solide, constitue un atout pour une métropole nord-américaine, tant pour son image que pour sa capacité d'attraction et pour le développement de ses réseaux. C'est difficile à chiffrer, mais il est clair que Montréal aura plus de potentiel avec les Expos que sans eux.

Ces arguments rationnels peuvent, à la rigueur, justifier une contribution publique. Mais jamais les 150 millions que réclame M. Brochu. Sa demande initiale était excessive. Après un an de débat, elle est carrément insensée.

La veuve et l'orphelin

La plupart des mémoires soumis aux travaux de la commission parlementaire de l'économie et du travail se portent à la défense de la veuve et de l'orphelin présents malheureusement dans les conventions collectives de nombreuses organisations. Qui est cet orphelin qui a envahi depuis peu les ondes ainsi que les pages de nos journaux ?

Ce sont les nouveaux salariés — le plus souvent des jeunes — qui sont exclus de la croissance économique, qui souffrent en quelque sorte d'une forme d'exclusion sociale puisqu'ils sont marginalisés par rapport aux travailleurs plus anciens bénéficiant de droits acquis confortables.

L'expression « clause orphelin » est-elle admissible en français ?

On peut formuler deux hypothèses sur l'origine de l'expression anglaise *orphan clause*.

1. L'expression serait formée à partir du sens figuré du nom *orphan* « a person or thing that is without protective affiliation, sponsorship, etc. » (*Random House Dictionary of the English Language*). En français, le nom *orphelin* désigne un « enfant qui a perdu son père et sa mère ou l'un des deux » (*Nouveau Petit Robert*). Son emploi au figuré est rare, mais demeure possible comme en témoigne cette définition du *Grand Larousse de la langue française*: « Fig. Privé de protection, d'affection. »

2. L'expression pourrait être également une métaphore inspirée

du vocabulaire de la typographie où le terme français *orphelin* ainsi que le terme anglais *orphan* désignent respectivement « la première ligne d'un nouveau paragraphe seule au bas d'une page » (Marie Malo, *Guide de la communication écrite*) et « the first line of a paragraph when it appears alone at the bottom of a page » (*Random House Dictionary of the English Language*). Par analogie avec l'orphelin typographique isolé de son paragraphe, l'*orphan clause* est isolée des dispositions courantes de la convention collective.

C'est la première hypothèse qui semble la plus plausible. Le terme « clause orphelin » présente deux inconvénients principaux : la juxtaposition des mots *clause* et *orphelin* entraîne des difficultés d'accord et l'expression est de niveau nettement familier. Elle ne saurait donc être employée dans les textes juridiques, dans les documents techniques et dans les communications de registre soutenu.

Dans une chronique récente de *La Presse*, Paul Roux a proposé les expressions *clause discriminatoire* et *double échelle salariale*. Sur le plan juridique, la première expression pourrait présenter quelques difficultés puisque la discrimination est généralement fondée sur des critères définis tels que l'âge, le sexe, la religion, etc. Or les « clauses orphelin » s'appliquent à tous les nouveaux salariés sans distinction. Par ailleurs, le terme *double échelle* paraît trop restrictif, car les « clauses orphelin » ne se limitent pas à la rémunération ; elles concernent souvent d'autres dispositions de la convention collective.

Dans son *Dictionnaire des relations du travail*, Gérard Dion emploie le terme *clause restrictive* et la définition qu'il en donne correspond assez bien à celle de la « clause orphelin » : « Disposition ayant pour objet d'exclure certaines catégories d'employés de l'application d'une convention collective ou de certaines de ses stipulations. » Les expressions *clause d'exception*, *clause limitative* seraient également des synonymes possibles.

Je proposerais de remplacer l'expression « clause orphelin » par le terme *clause d'exclusion* ou, si le contexte n'est pas suffisamment clair, *clause d'exclusion des nouveaux salariés*. Ex. : Les clauses d'exclusion assujettissent les nouveaux salariés à un régime différent de celui des autres salariés relativement aux conditions de rémunération et de travail. Dans un style plus familier, l'expression *clause des exclus* pourrait également convenir.

Marie-Éva DE VILLERS
directrice de la qualité
de la communication
École des HEC
auteure du *Multidictionnaire
de la langue française*

Analyse décevante

Cher monsieur Dubuc,

Étant un de mes éditorialistes favoris et un de ceux qui donnent l'heure juste le plus souvent (je dois dire que je lis plusieurs journaux dans les deux langues), j'ai été déçu de votre analyse dans *La Presse* du mardi 1^{er} septembre (« Les tabous ») à la suite des commentaires mal à propos de M.

Bernard Landry concernant les communautés culturelles.

Votre horloge a sans doute dérapé sous l'influence de M. Landry, car ce que ce dernier a fait, c'est de créer un fossé entre les différentes communautés du Québec, comme l'avait fait M. Parizeau en 1995.



Bernard Landry

et nous avons voté comme tel. Arrêtons de faire des distinctions, soit concernant l'origine, la langue, la religion, etc.

Si, après 30 ans, on n'a pas réussi à convaincre « toute la population » sans exception du bien-fondé de la séparation, il serait temps qu'on arrête...

Ce n'est pas en mettant la barre « haute » ou « basse » que cela va faire la différence, car deux fois nous avons déjà dit NON démocratiquement. Maintenant, il serait temps qu'on passe à autre chose, comme l'avait dit M. Parizeau lui-même, en 1994, soit gouverner tous les Québécois.

En terminant, M. Dubuc, je veux vous dire que j'ai été très déçu par votre analyse des commentaires de M. Landry, non seulement parce que je ne partage votre avis, mais

parce que tout cela laisse une mauvaise impression à tous nos compatriotes de quelque origine qu'ils soient.

Isabelle DESSUREAULT
Saint-Bruno

L'équité inéquitable ?

Si le gouvernement dispose d'argent pour payer de la rétroactivité à des gens, ce n'est pas à ses employés (e)s et ex-employé(e)s d'en profiter, mais plutôt à tous ceux et celles qui ne sont pas fonctionnaires.

À commencer par la bonne à tout faire qui fait le travail que « madame » n'aime pas faire à la maison, entre autres élever ses enfants ; et tout ça avec des salaires souvent dérisoires.

Je pense aussi à l'épouse du fermier qui doit travailler le double de la fonctionnaire pour épauler son mari et à la femme du propriétaire de PME qui, souvent, travaille sans salaire pour permettre à l'entreprise de survivre.

Également, comment oublier toutes les femmes qui sont demeurées à la maison pour élever elles-mêmes leurs enfants et en faire de bons citoyens.

Il ne serait pas juste (une vraie question d'équité) que toutes ces femmes doivent aujourd'hui se serer la ceinture pour permettre de payer un boni à des fonctionnaires qui ont profité de conditions dont 95 % des femmes sur cette planète ne peuvent jouir.

André Gérard LAVIGNE

LE TOURISME REPRENDRÀ PEGGY'S COVE



DROITS RÉSERVÉS

Que reste-t-il du FFM ?

Etan Vlessing, correspondant canadien du *Hollywood Reporter*, est un habitué du Festival des films du monde de Montréal, qu'il « couvre » régulièrement pour son magazine californien. Depuis deux ou trois ans, il sentait la flamme du FFM vaciller. Cette année, c'était pire : il n'y avait plus de flamme du tout. Le journaliste n'a pas eu le courage d'attendre la fin du festival, a plié bagage au bout de deux jours et se demande bien pourquoi il reviendrait l'année prochaine.

Le FFM offre un grand choix de films, reconnaît M. Vlessing. « Mais un festival, c'est beaucoup plus que ça. On y va parce qu'on aime son climat, son énergie. Après les projections, on veut prendre un verre avec des gens de l'industrie, rencontrer du monde. À Montréal, cette année, il ne se passait absolument rien, c'était mort. »

D'une édition à l'autre, la FFM se fait de plus en plus ennuyeux. M. Vlessing n'est pas le seul à le constater. Il y a des années que le FFM se fait reprocher son manque de glamour et de festivités, sa compétition médiocre et son incapacité notoire à attirer les grands noms de l'industrie — qui boudent Montréal au profit de Toronto.

Cette année, unanimement, le festival montréalais a été perçu comme plus terne que jamais. Et pour cause. Prenez la soirée de clôture, point culminant du festival où se tient la distribution des prix. Eh bien, lundi soir, la salle Maisonnette de la Place des Arts n'était même pas remplie pour l'occasion. Dans un coin de la scène, un orchestre peu inspiré distillait quelques *chabadabada* d'ascenseur. Des commanditaires et des membres du jury débattaient leurs boniments aux gagnants — lesquels, à quelques ex-

ceptions près, brillaient par leur absence. L'émotion froissait le degré absolu.

Quelques absents ont peut-être, comme l'ont fait valoir les organisateurs du FFM, failli au rendez-vous en raison de la grève des pilotes d'Air Canada. Mais cette grève, qui a éclaté au milieu du festival, n'explique pas tout. Et pendant toute cette morne cérémonie, on avait tout le loisir de se poser cette cruelle question : les prix du FFM ne valent-ils donc pas le détour ? Sont-ils encore pertinents ?

Le FFM n'est déjà plus un « incontournable » pour les professionnels du cinéma. Ce n'est pas à Montréal que l'on brasse de grosses affaires, mais à Toronto. Le festival torontois, que l'on a longtemps jugé inféodé aux *majors* américains, a depuis quelques années damé le pion à Montréal — grâce justement à la présence américaine, qui fait rêver les producteurs et les cinéastes du monde entier.

Le succès de Toronto était peut-être inévitable. Mais il aurait dû forcer le FFM à se repenser, quitte à abandonner ses volets faibles — dont la compétition — et à se concentrer sur ses atouts — dont la formidable fidélité de son public.

Sauf qu'on ne change pas quand on ne reconnaît pas ses faiblesses. Or, le FFM, et son seul maître à bord, Serge Losique, n'ont jamais accepté l'ombre d'une critique, et traitent le moindre reproche comme un crime de lèse-majesté. Cette fois encore, les organisateurs du FFM sont convaincus d'être les seuls à avoir raison.

Les regards extérieurs sont parfois percutants de justesse. Selon le journaliste Etan Vlessing, le FFM ne changera pas tant que « M. Losique ne comprendra pas que le festival est plus grand que lui ». Voilà qui résume bien la situation de cet événement culturel qui fait tellement corps avec son grand patron qu'il en est paralysé.

Le FFM a perdu ses vedettes, son marché, son suspense, sa magie. Seul le public est encore au rendez-vous. Mais pour combien de temps ?

LA BOÎTE AUX LETTRES

Opinions

CHUM: « De grâce, donnez-nous des moyens financiers! »

NORMAND RACINE et GUY LECLERC

Le docteur Racine est chef du service de cardiologie du CHUM et professeur adjoint de clinique à la faculté de médecine de l'UdeM. De son côté, le docteur Leclerc est directeur du laboratoire d'hémodynamie du CHUM. Il est aussi chercheur et directeur du laboratoire de cardiologie moléculaire au Centre de recherche du CHUM et professeur adjoint de recherche à la faculté de médecine de l'UdeM.

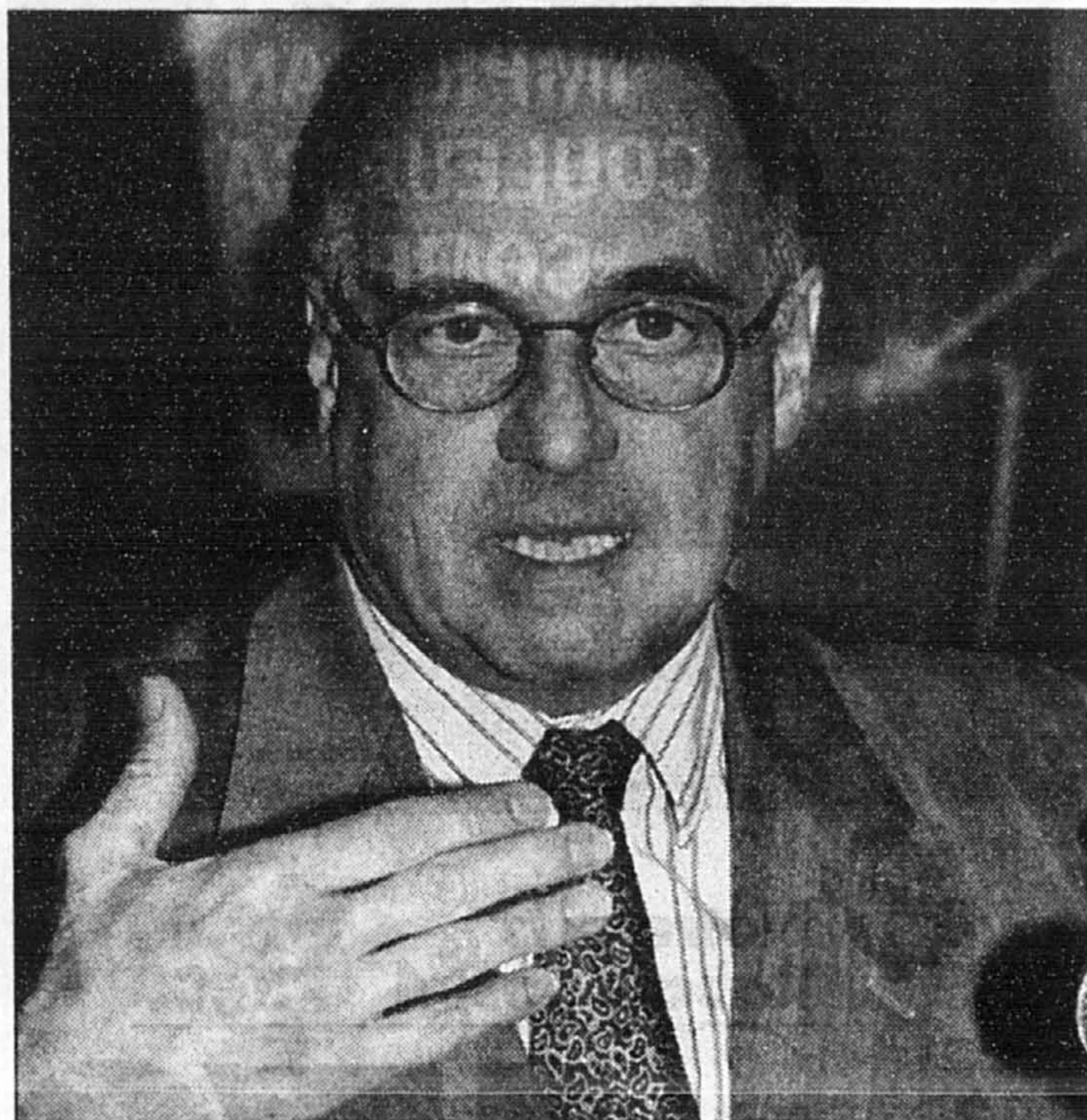
Durant les procédures de réanimation mises en oeuvre lors d'un arrêt cardio-respiratoire, il est bien connu que l'injection d'adrénaline augmente les chances de réussite du choc de défibrillation administré pour ramener le cœur à son rythme normal. Alors que plusieurs diagnostiquent un malaise profond au CHUM, voire un infarctus en évolution, nous nous interrogeons pour notre part sur le type d'injection qu'il faudrait donner à cette superstructure pour en assurer la survie et l'épanouissement. Nous tenterons donc, à partir de notre expérience quotidienne auprès des malades et au sein de la structure administrative, de suggérer quelques uns des médicaments qui pourraient contribuer, à notre avis, à améliorer l'état du CHUM et à rendre son pronostic plus favorable.

De nombreux commentaires ont été lus et entendus sur les maux qui affligent le CHUM. Une lettre parue récemment dans *La Presse* réclamait même la venue de spécialistes américains pour solutionner nos problèmes. De notre point de vue, qui est celui de deux médecins exerçant au CHUM, nous arrivons à des conclusions tout à fait différentes.

Lorsqu'un service médical souhaite dispenser les meilleurs soins à ses malades, être exemplaire sur le plan pédagogique auprès des étudiants et se démarquer sur la scène internationale en recherche, la moindre des choses est que les médecins qui composent ce service s'entendent entre eux sur les moyens à prendre pour y arriver. Or, trop souvent encore aujourd'hui, nous assistons à des luttes internes où l'esprit « de clocher » et l'absence de vision globale du potentiel du CHUM minent l'énergie

de plusieurs de nos consocieurs et confrères. Un mariage forcé ne représente certes pas une situation idéale de travail. Une fois les vœux prononcés, il est cependant dans l'intérêt de tous les médecins de favoriser une approche de groupe proactive plutôt qu'une entreprise d'autodestruction systématique. Certains de nos services médicaux ont payé cher le prix de ces mésententes mais la majorité ont conservé leurs membres. Difficile de croire qu'un spécialiste américain ne connaissant pas le système de santé québécois puisse rallier le corps médical dans ce mégaprojet qu'est le CHUM.

Une fois que les médecins d'un service agissent en résonance et avec cohésion en fonction d'objectifs communs, les projets de développement sont acheminés à la direction des services professionnels et la direction générale. Notre expérience récente, dans trois grands



Jean Rochon

projets spécifiques, celui des salles d'hémodynamie, celui des « stents » coronariens et celui des défibrillateurs implantables, démontre clairement et sans équivoque que la solidarité des médecins impliqués constitue l'élément déterminant dans le succès de tout projet d'envergure. A condition, bien sûr, que ces projets soient véritablement axés sur l'amélioration de la qualité des soins aux malades et qu'ils contribuent à la réalisation des missions d'enseignement et de recherche. Avec la réalisation des

trois projets cités plus haut, les soins cardiovasculaires dispensés au CHUM sont de haut calibre et nous n'avons rien à envier à quel qu'autre centre, où qu'il soit dans le monde.

À notre avis et d'après notre expérience, le premier prérequis à la réussite reste l'unanimité du corps médical et la mobilisation autour de projets fondés sur les besoins médicaux à combler. Une fois ce prérequis rencontré et les projets acheminés à la régie régionale, le besoin d'adrénaline se fait alors

sentir: il faut injecter des capitaux pour que ces projets se réalisent. Sans ces capitaux, le CHUM tombera en asystolie définitive à court ou moyen terme.

Même si les meilleurs cerveaux sont réunis au CHUM et que chaque membre de l'organisation partage ce rêve de voir grandir le CHUM, rien ne sera possible sans les investissements qu'on nous a promis dans le protocole d'entente. Oui, nous sommes prêts à bâtir le CHUM et nous y croyons; le pronostic est optimiste, mais de grâce, donnez-nous les moyens financiers dont nous avons besoin pour y parvenir. La récente subvention que nous avons obtenue au CHUM — Campus Notre-Dame pour l'acquisition d'une nouvelle salle de dilatation coronarienne représente un exemple concret d'investissement dans le CHUM. Nous l'avons accueillie comme un vent de fraîcheur, porteur d'espoir.

Parallèlement, cependant, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie régionale exigent que l'administration du CHUM continue de sabrer dans les budgets actuels, ce qui pourrait mettre en péril l'implantation du centre ambulatoire prévue sur le site Hôtel-Dieu. À notre avis, le ministre Jean Rochon et le premier ministre Lucien Bouchard doivent réagir et prendre leurs responsabilités: le CHUM va « agoniser » sans une injection massive de fonds. Nous croyons fermement qu'une part importante de la solution est aussi maintenant entre les mains de nos dirigeants politiques qui, à la veille des élections, le réalisent fort bien. Rappelons-nous d'ailleurs, en terminant, qu'une anoxie prolongée sans massage et sans adrénaline, soit sans mobilisation des médecins et sans investissements financiers, mènerait à la mort cérébrale...

Une stupéfiante apologie du III^e Reich

GEORGES MATHEWS

L'auteur est économiste et démographe.

Le mémoire de maîtrise de Pierre Asselin, *Le III^e Reich et le projet national du Québec — étude comparée des idéologies politiques allemandes et québécoises (1918-1945)*, fut accepté en 1997 par la faculté des études supérieures de l'Université Laval. Ce mémoire contient plusieurs chapitres qui provoquent la controverse, comme en font foi le billet d'André Pratte et l'éditorial d'Agnès Gruda, dans *La Presse* des 20 juillet et 10 août derniers.

Mais, selon les responsables de l'Université Laval, le mémoire pouvait difficilement être rejeté, puisque l'auteur s'est appuyé sur une démarche rigoureuse. Par contre, l'évaluation personnelle du directeur du mémoire, Louis Balthazar, peut étonner par la sévérité des critiques émises, qui auraient pu justifier le refus de ce mémoire dans sa forme actuelle. Or il l'a quand même accepté.

Tout cela m'a intrigué. Comme je n'intéresse depuis fort longtemps à l'histoire du vingtième siècle, j'ai décidé de lire attentivement les chapitres du mémoire consacrés à « l'histoire concrète » de l'Allemagne de 1914 à 1941. J'ai également réuni une douzaine des titres les plus importants de la bibliographie citée dans ces chapitres.

Alors ? En deux mots, les bras m'en sont tombés. On trouve dans ces chapitres un nombre considérable d'erreurs factuelles et d'interprétations systématiquement biaisées, ainsi qu'une liste impressionnante de renvois bibliographiques qui dénaturent la pensée des auteurs cités, ou même la contredisent carrément. On est donc très loin d'une simple question d'opinion, on est au cœur même de ce qui constitue, ou ne constitue pas, la qualité scientifique d'un mémoire universitaire.

Il m'est évidemment impossible dans cet article de tout passer en revue. Je me concentrerai sur quelques points essentiels, pris dans l'ordre chronologique.

La fin de la Première Guerre mondiale

Le tout premier paragraphe sur l'histoire concrète de l'Allemagne annonce la couleur. P. Asselin reprend à son compte la thèse du coup de poignard dans le dos: l'Allemagne aurait été défaite, non pas militairement, mais plutôt à cause de l'agitation intérieure des spartakistes (communistes allemands). Cette interprétation repose sur la falsification de l'histoire réelle. Résumons très succinctement. À compter d'août 1918, le front occidental se stabilise plus ou moins. Mais, à compter de septembre, le front sud-est, où se battent les alliés de l'Allemagne, se désagrège rapidement, ouvrant un trou béant dans les défenses allemandes. Dès la fin septembre, Ludendorff, le maître véritable des opérations militaires, exige un armistice rapide. Cela a secoué toute la société allemande. (...) Les troubles spartakistes se sont essentiellement produits après la demande d'armistice, pour culminer dans la tentative d'in-

surrection berlinoise en janvier 1919 (Taylor, *The First World War*, 1963.; Thalmann, *La République de Weimar*, 1986).

La consolidation du pouvoir national-socialiste

Le 30 janvier 1933, alors que la République de Weimar agonise, Adolf Hitler accepte le poste de chancelier (l'équivalent de premier ministre) que lui offre le président Hindenburg. Le parti hitlérien est loin d'une majorité parlementaire, et les autres partis conservateurs croient l'utiliser à leurs fins. Suivront dix-huit mois d'une incessante bagarre politique, au bout de laquelle Adolf Hitler aura en main tous les leviers du pouvoir politique: tous les autres partis ont été éliminés, la Constitution a été suspendue, il n'y a plus aucun recours démocratique. Après la mort du président Hindenburg, Hitler devient président et se fait plébisciter par le peuple, obtenant 90 % des voix en août 1934.

En mars 1933, Hitler se fait accorder les pleins pouvoirs. Manoeuvre légale. Et comme, selon P. Asselin « à part les socialistes, tous les partis se dissolvent sur une base volontaire » (p. 107) et que 90 % des Allemands plébiscitent le nouveau président, il se permet de conclure: « On voit donc à quel point est discutable la prétention selon laquelle le Parti national-socialiste a dissous de force le système partisan. La révolution de 1933 a respecté les formes légales et démocratiques de Weimar. » (p. 107).

Notons d'abord que les deux partis socialistes très sévèrement réprimés représentaient 36 % des électeurs. Un petit détail, quoi! Ensuite, pour appuyer sa thèse de l'autodissolution volontaire des autres partis, P. Asselin cite trois auteurs. J'ai pu en consulter deux, qui disent essentiellement le contraire. Hitler a habilement manié la carotte et le bâton, ce dernier prenant la forme d'affrontements violents, d'arrestations et de mesures de coercition (Martin Broszat, *L'État hitlérien*, 1985, p. 148-158). Le message était on ne peut plus clair. Les nationaux-socialistes n'ont jamais hésité, avant et après l'arrivée au pouvoir, à utiliser la violence pour arriver à leurs fins.

P. Asselin fait grand cas des référendums hitlériens, tous gagnés avec plus de 90 % des voix. Comme les consultations électorales dans les pays de l'ex-bloc soviétique! Que dit Martin Broszat, auteur souvent cité par P. Asselin, à propos du tout premier référendum, celui de novembre 1933, portant sur le retrait de l'Allemagne de la SDN? « Couplé avec l'élection d'un nouveau Reichstag, le référendum du 12 novembre 1933 fut le premier vote plébiscitaire à s'apparenter à un acte de foi dans le III^e Reich. Contraints sous la pression massive de la propagande du NSDAP (le Parti nat.-soc.) de déclarer leur loyauté, les citoyens ne pouvaient plus qu'écrire tel ou tel député nazi sur une liste unique préparée à l'avance — et intitulée de manière caractéristique non pas liste du NSDAP, mais « liste du Führer ». La peur, bien compréhensible, que le secret électoral ne soit pas garanti et qu'une abstention lors du vote puisse avoir des conséquences fâcheuses fit le reste. » (*L'État hitlérien*, p. 159.) Adolf Hitler a utilisé la légalité pour abolir toute forme de démocratie. Cela fait, le concept de légalité n'avait plus de signification.

Par son discours et sa passion, Hitler savait rejoindre beaucoup d'Allemands et les convaincre qu'il suffisait de le suivre pour que la grande nation allemande renaisse. Mais son charisme s'avérait d'autant plus puissant que toute opposition aurait été éliminée et que quelques succès spectaculaires l'envelopperaient d'une aura d'inaffabilité. Une fois acquise l'adhésion des masses, son pouvoir serait total.

Pour juger de la finalité et des méthodes d'un mouvement politique, il faut considérer toute la période pertinente. Au-delà des erreurs factuelles, la grande faiblesse méthodologique de ces chapitres réside, d'une part, dans l'omission de la politique étrangère du nouveau régime de 1933 à 1939 et de la période de la Seconde Guerre mondiale, à l'exception de quelques allusions, et, d'autre part, dans la manière statique de considérer le pouvoir intérieur national-socialiste du temps de paix. Ce pouvoir ne pouvait qu'être moins achevé à l'été 1913 qu'à l'été 1939.

Ici aussi P. Asselin dénature les textes cités. Selon lui, Hitler ne cherche pas le monopole du pouvoir: « Jusqu'en 1938, parmi les 12 ministres siégeant au cabinet, on compte 7 conservateurs et 5 nationaux-socialistes. (...) Loin d'agir en despote, le Führer favorise l'accord ministériel sur chaque décision. » (p. 107-108). Or, que dit un des historiens cités ici par P. Asselin? « Hitler n'appréciait guère les conseils des ministres et n'en voyait pas l'utilité. (...) Une fois le régime consolidé, le nombre de réunions du cabinet diminua de façon brutale. (...) Hitler se réservait le droit de rejeter ou d'approuver un texte de loi, mais son élaboration ne le concernait pas. » (Kershaw, *Hitler — essai sur le charisme en politique*, 1995, p. 119).

L'historien Broszat précise de son côté: « L'évolution des structures internes du III^e Reich, qui s'accéléra à partir de 1937-1938 et qui était liée à la politique expansionniste d'Hitler, reflétait essentiellement un phénomène de croissance continue de l'absolutisme du Führer. » (*L'État hitlérien*, p. 16).

La célèbre Nuit des longs couteaux illustre bien ce dont Hitler est capable pour parvenir à ses fins. Or P. Asselin, en dénaturant l'origine, comme le prouve la lecture du texte qu'il cite lui-même! (Texte de Serge Berstein dans *L'Allemagne de Hitler*, 1991, p. 39-40.)

La responsabilité du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale

Toute tentative d'analyser le phénomène de l'hitlérisme qui s'arrête juste avant l'invasion de la Pologne, en septembre 1939, passe à côté de l'essentiel. Car l'expansionnisme se situe au cœur même du projet hitlérien. Or, selon P. Asselin, la responsabilité du III^e Reich dans le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale est « très discutée » (p. 207). Il y eut « escalade des menaces d'agression adressées contre (sic) l'Allemagne à partir de 1938 (...) » (p. 180).

Attitude belliqueuse des pays occidentaux? Il ne faut vraiment pas avoir peur de se ridiculiser. À la conférence de Munich, en septembre 1938, les Français et les Britanniques ont entériné l'annexion d'une partie du territoire tchèque (les Sudètes) par l'Allemagne, croyant ainsi sauver la paix. Six mois plus tard, Hitler avale le reste de la Tchécoslovaquie. Français et Britanniques ne lèvent pas le petit doigt.

Arrive le tour de la Pologne, début septembre 1939. Si Hitler fonce si résolument, alors qu'il pourrait être vulnérable le long de sa propre frontière occidentale, c'est qu'il est convaincu que Français et Britanniques ne bougeront pas, malgré leur engagement à l'égard de ce pays. Et, dans les faits, il a raison. Car, à peu de choses près, les deux alliés occidentaux se contentent de simplement déclarer la guerre à l'Allemagne, et n'entreprennent aucune opération sérieuse du côté de son secteur plus vulnérable.

Le génocide des Juifs

Jusqu'au début de l'expansionnisme hitlérien, l'objectif opérationnel des nationaux-socialistes était de débarrasser l'Allemagne de ses 500 000 Juifs (moins de 1 % de la population totale), notamment en les poussant à l'émigration. Les communautés juives importantes sur le plan démographique se trouvaient à l'extérieur de l'Allemagne, particulièrement en Pologne, en Ukraine et en Russie. Avant le début de la guerre, le génocide ne pouvait pas être à l'ordre du jour. Mais les massacres ont commencé rapidement après les victoires allemandes dans chacune de ces régions.

P. Asselin explique le génocide de la manière suivante: « Il est abusif de présenter l'idée d'exterminer le peuple juif comme partie intégrante du national-socialisme. Cette idée est née dans la conjoncture de la Deuxième Guerre mondiale (...) » (p. 181). Plus précisément, le projet initial de déporter au-delà de l'Oural tous les Juifs des pays conquis devait caduc dès lors que la victoire éclair escomptée sur l'URSS ne se matérialisa pas. Alors, que faire des millions de Juifs sous administration allemande à l'automne 1941? La réponse ne tarda pas à venir, sous la forme des camps d'extermination, que P. Asselin réduit à une réponse conjoncturelle non significative sur le plan philosophique.

Ian Kershaw, souvent cité par P. Asselin, écrit: « La déportation des Juifs dans une réserve plus loin à l'Est aurait, sans aucun doute, pris la forme d'un gigantesque camp de concentration. » (*Hitler*, p. 159). Quand on sait comment s'est déroulée l'effroyable occupation militaire de la Pologne et de l'URSS par les forces allemandes, même avant décembre 1941, cette évaluation de Kershaw semble l'évidence même. Quel qu'eût été le scénario, le sort des Juifs était scellé. Voilà ce qui compte, en dernière analyse.

Des détails révélateurs

Que penser de quelqu'un qui met sur le même pied les camps de concentration canadiens et allemands? Qui souligne les ravages aveugles de l'aviation alliée et les tortures infligées aux prisonniers allemands, mais qui n'écrit presque rien sur le fonctionnement réel de l'occupation allemande dans les territoires conquis? Qui utilise l'épithète « juif » de manière gratuite? Qui met sur le même pied l'Holocauste juif et le « martyre germaniques »?

L'acceptation, totalement injustifiable, de ce mémoire ne constitue sans doute qu'un malheureux accident de parcours. Mais qu'il ait pu franchir toutes les étapes de l'évaluation pour aboutir au texte actuel ne laisse pas d'étonner.

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

LES VACANCES SONT PEUT-ÊTRE FINIES...

OFFRE SPÉCIALE :

Passez à une imprimante Canon BJC-4300 pour seulement

après remise postale !

MONITEUR IBM 15 PO ET IMPRIMANTE COULEUR CANON COMPRIS !



Prêt pour l'an 2000 !



ENSEMBLE INFORMATIQUE E3F

AMD K6-2 300 3D	Mémoire vive EDO de 64 Mo	Disque dur 6,0 Go
CD-ROM 32 X	Modem 56 Ko	Win 98

Les haut-parleurs différent de l'illustration. 44075/42004



Notre prix 1919,00
Rabais postal -120,00

ENSEMBLE COMPLET

Prix après rabais

1799\$



LOUEZ À PARTIR DE 69\$/MOIS
Sur approbation de crédit. Délai de 36 mois.

Canon IMPRIMANTE COULEUR BJC-250
Valeur : 149,99 !
39007

TOUJOURS VOTRE PREMIER CHOIX POUR LA RENTRÉE!

iomega. UNITÉ DE DISQUES ZIP

- Pour port parallèle
- 3 unités en une : rendement d'un disque dur, système de sauvegarde et unité portative

179999
Cartouche 100 Mo...32160..... **19,99**

NOUVEAU Mead TECHMATES SAC DE RANGEMENT ZIP™

- Peut recevoir une unité Zip, 2 disquettes, des câbles et un adaptateur
- Accessoires en sus

2299
43640

Microsoft Windows 98 Upgrade

Microsoft MISE À JOUR WINDOWS 98

11499
42017

UNREAL

5999
39858

hp HEWLETT PACKARD Expanding Possibilities

IMPRIMANTE COULEUR DESKJET 670C

- Jusqu'à 600 x 600 points/pouce
- 4 pages/minute en noir;
- 1 1/2 page/minute en couleurs
- Technologie HP d'amélioration de la résolution
- Nul besoin d'alterner les cartouches d'encre noire et couleur

19999 **était 249,99**

38170

Vaste choix de cartouches d'imprimantes, et ce aux prix les plus bas !

RECHARGE D'ENCRE NOIRE BCI-21 ou COULEUR BCI-21
• Pour les imprimantes BJC-4000

1099
27296

RECHARGE D'ENCRE NOIRE BCI-21 ou COULEUR BCI-21
• Pour les imprimantes BJC-4000

3099
27298

CARTOUCHE À HAUT RENDEMENT HP500C
• Pour Deskjet 500C

3499
17066

CARTOUCHE NOIRE HAUTE CAPACITÉ
• Pour la série Deskjet 600

3899
27427

EPSON

CARTOUCHE BC-02
• Pour les imprimantes à bulles d'encre BJ-200

2499
19617

CARTOUCHE HAUTE CAPACITÉ BC-20
• Recharge d'encre noire pour les imprimantes BJC-4000

3599
27299


CARTOUCHE D'ENCRE NOIRE
• Pour les imprimantes Stylus 400, 500 ou 600 Epson

2499
34089

CARTOUCHE D'ENCRE COULEUR
• Pour les imprimantes Stylus 400, 600 ou 800 Epson

3099
36900

MAIS NOUS AVONS TOUJOURS LES PRIX LES PLUS BAS !



Protégez votre plancher avec un sous-chaise !

Recevez un rabais de 5 \$ par la poste à l'achat de tout sous-chaise Tenex !

GLOBAL

CHAISE FONCTIONNELLE CONTOUR

- Réglage pneumatique de la hauteur
- Tissu de qualité
- Gris, bleu ou vert

149⁹⁹

Sous-chaise en sus

39869/
39870/
42796



CRAYONS À COLORIER

- Non toxiques

12

Colouring Pencils
Crayons De Couleur
• non-toxic non-toxique

79⁹⁹ paq. 12

42360

BAS PRIX GARANTIS CHAQUE JOUR !



STAR

CENTRE DE TRAVAIL EN COIN

- Idéal pour le coin d'une chambre, prenant trop peu d'espace
- Mélanges de qualité commerciale
- Bords ronds
- Étagère de 30 po, compartiment pour ordinateur
- Tiroir de 30 po pour clavier
- Fini chêne chandelles ou cerisier classique

229⁹⁹

42506/42507

BIBLIOTHÈQUE DE 30 po 42508/42510.....CHAC. 99,99



Weyerhaeuser

IMAGEPRINT InkJet Paper

Brillance de 88

Weyerhaeuser

PAPIER IMAGEPRINT POUR IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

- Papier spécial pour imprimante à jet d'encre
- Papier de 24 lb

79⁹⁹ paq. 500

38289



MYLEX


BIBLIOTHÈQUES

- 36 po l. x 12 po p.
- Fini noir, chêne ou cerisier

48 po h. 64⁹⁹

72 po h. 84⁹⁹

25811/25812/27536/27538/41866/41867



15

WIDE RULED LETTER PADS

BLOCS FORMAT LETTRE RÉGLAGE LARGE

FABRIQUÉ AU CANADA

Notre prix **8,99 \$**

Rabais postal **-1,00**

Prix après rabais **7⁹⁹** paq. 15

41146



CATALINA®

LAMPE À COL DE CYGNE

- Bleu royal, jaune citron, mandarine ou vert citron
- Ampoule de 40 W incluse
- Base lestée

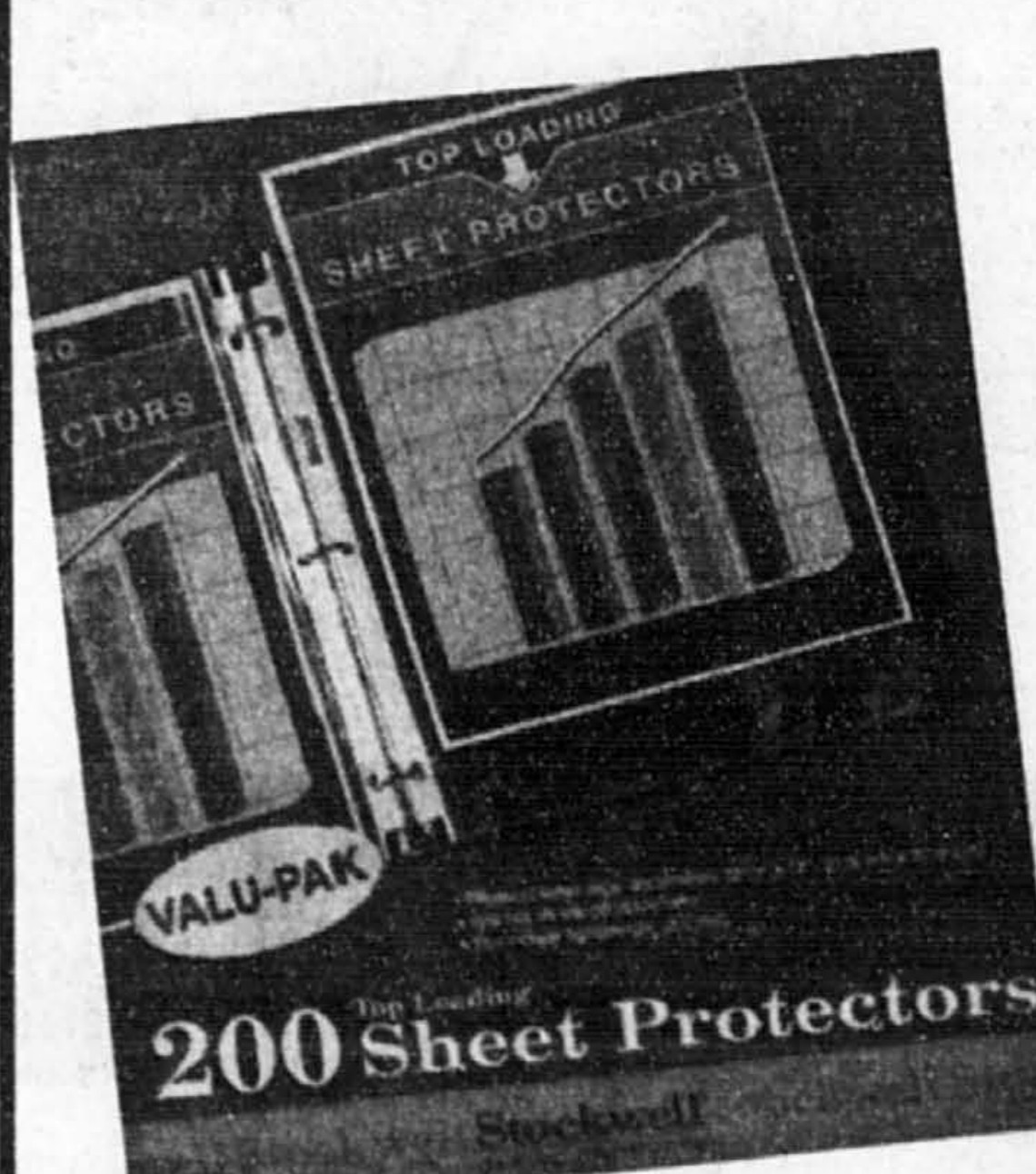
(Note: le choix de couleurs peut varier d'un magasin à l'autre)

42128/42129/42594/42595

Notre prix 9,99 \$

Rabais postal **-3,00**

Prix après rabais **6⁹⁹** chac.



200 Sheet Protectors

PROTÈGE-FEUILLES STOCKWELL

41157

99⁹⁹ paq. 200

Attrapez le coup de foudre
avec des offres du tonnerre

À VOUS
DE
JOUER



GRANDE LIQUIDATION

0%

FINANCEMENT!
À L'ACHAT!*

jusqu'à 36 mois
sur plusieurs
modèles 1998

OU

Achat à partir de
12995\$^t
Offre à 0% non disponible
sur ce modèle.



Mazda Protegé SE 1998

Achat à partir de
17995\$^t
Offre à 0% non disponible
sur ce modèle.



Mazda 626 DX 1998

Achat à partir de
13995\$^t
Offre à 0% non disponible
sur ce modèle.



Camionnette Mazda B2500 SX 4 x 2 1998

Distinction « Meilleure nouvelle camionnette 1998 » de l'AJAC.



Achat à partir de
20995\$^t
Offre à 0% non disponible
sur ce modèle.



Mazda MPV 4 x 2 All Sport 1998

Antibrouillards installés en option par le concessionnaire.

À VOUS DE JOUER MAINTENANT, CAR CES OFFRES SE TERMINENT LE 5 OCTOBRE

Les concessionnaires Mazda du Québec

VISITEZ NOTRE SITE WEB : www.mazda.ca - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Offres réservées aux particuliers, d'une durée limitée et portant uniquement sur les Mazda Protegé SE, modèle D4XJ58A000, les Mazda 626 DX, modèle F4D558A000, les Mazda MPV 4 x 2 All Sport, modèle U8Y7B8K33 et les Mazda B2500 SX 4 x 2, modèle X8B058A000. Taxes en sus. Transport et préparation en sus: 795 \$ pour les Mazda Protegé, Mazda 626 et Mazda MPV All Sport, 1 100 \$ pour la Mazda de Série B. Autres taux de financement disponibles. *Taux de financement de 0 % jusqu'à 36 mois, applicable à l'achat au détail des Mazda Protegé, Mazda 626, Mazda MPV All Sport et Mazda de Série B 1998 neuves en stock, pour une durée limitée. Offre non disponible sur les modèles portant les numéros ci-haut mentionnés. Sujet à l'approbation de crédit. Un versement initial peut être exigé. Aucune combinaison d'offres possible. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Approvisionnement et stock variables selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur.

Coup de foudre! Coup de fougue!



mazda

Politique

Bouchard nie que Dumont ait été pressenti pour un ministère

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le premier ministre Bouchard se défend bien d'avoir pressenti Mario Dumont, le chef de l'Action démocratique, dans la préparation d'un Conseil des ministres remanié.

Évitant de répondre de façon détaillée aux questions hier, M. Bouchard est resté évasif sur les contacts qui auraient pu être établis par ses collaborateurs, selon un reportage du réseau TVA. « On aurait offert un siège au cabinet à M. Dumont, ce n'est pas le cas. Quand je voudrai voir M. Dumont je le rencontrerai, je m'entend bien avec lui », a dit M. Bouchard.

Selon lui, « bien des gens au Parti québécois et dans d'autres milieux souhaiteraient qu'on puisse avoir un dialogue avec M. Dumont, mais ce dialogue, s'il a lieu, c'est moi qui l'aurai. Pour le moment... je pense que la réponse (de M. Dumont) est donnée dans le journal », a ajouté M. Bouchard.

Le chef de l'ADQ soulignait n'avoir aucune intention de se rallier à l'un ou l'autre des principaux partis.

Le premier ministre a précisé que Mario Dumont n'a jamais fait partie des discussions comme membre du gouvernement, « il n'est pas député du Parti québécois, pas membre du parti ».

Le remaniement ministériel pa-

rait acquis, mais « pas dans l'avenir immédiat ». Les changements seront annoncés vers la fin de la tournée régionale du premier ministre qui se poursuivra jusqu'à la mi-octobre, passant par la Côte-Nord et la Gaspésie.

Dumont « parlable » ?

M. Dumont précisait hier qu'un proche conseiller du premier ministre, Jean-Roch Boivin, avait abordé une connaissance commune pour s'enquérir de ses dispositions dans l'éventualité d'un remaniement ministériel. « On voulait savoir si Dumont était "parlable" avant le remaniement, et cela paraissait dans un avenir plutôt rapproché », a dit M. Dumont.

Ce dernier a souligné que les libéraux lui avaient également fait des appels du pied. Lors de l'arrivée de Jean Charest, le printemps dernier, l'avocat québécois Marcel Aubut n'y était pas allé par quatre chemins lors d'une rencontre fortuite dans un restaurant.

Sondages

M. Bouchard paraissait peu intéressé à commenter les sondages. Une enquête Angus Reid, hier, donnait cinq points d'avance au PLQ, à peu près la même lecture que l'enquête SOM en fin de semaine.

Le sondage Angus Reid montre « que l'écart se rétrécit », constate M. Bouchard. Cette maison parlait

de huit points d'écart en juin. En retard dans les intentions de vote, M. Bouchard se console quand il voit le taux de satisfaction à l'endroit de son gouvernement en hausse. Pour le spécialiste, le niveau de satisfaction est une indication de la tendance, une sorte de bulletin météo. Tôt ou tard cela se traduira en intentions de vote, croit M. Bouchard.

Quant à la question référendaire, « elle ne sera pas rédigée par un échantillonnage de 1000 personnes, mais par un gouvernement qui va la soumettre à un débat public, à un débat parlementaire ».

Le sondage Angus Reid indiquait que 45 % des Québécois jugeaient qu'une question référendaire claire devait porter sur l'indépendance du Québec, et 30 % croyaient qu'elle devait parler de « souveraineté ». Seulement 22 % des répondants jugeaient claire une question portant sur la sécession du Québec.

« C'est déjà difficile d'interpréter les sondages, même sur des choses très claires comme l'intention de vote. Quand on entre sur la façon de rédiger une question (les sondages) sont en dehors de leur pompe pas mal », a commenté M. Bouchard. La question de 1995, « n'était pas si obscure, 94 % des gens y ont répondu, et, quelques jours avant le scrutin M. Chrétien a dit que cela voulait dire "rester ou sortir du Canada" ».

Les étudiants promettent des journées chaudes

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le temps est venu pour les élus, les ministres des Finances, Bernard Landry à Québec et Paul Martin à Ottawa, de cesser d'équilibrer leur budget sur le dos des étudiants, es-tiliment les porte-parole de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ).

Hier, ils ont tenu une conférence de presse pour lancer un sérieux avertissement aux gouvernements, à la veille du début des travaux de la Commission de l'éducation.

« Il n'y a pas juste les chiffres dans la vie, a lancé le président de la fédération, Nikolas Ducharme. Il

n'y a pas juste une ligne comptable à remplir et un déficit à éliminer. Il est temps que ces politiciens réalisent l'ampleur des dégâts qu'ils ont causés à tous les niveaux dans le système d'éducation. »

Pour ce représentant des étudiants universitaires, le temps est enfin venu d'utiliser les surplus budgétaires, qui commencent à sa dégrader, pour réinvestir dans l'éducation.

Cette fois-ci encore, il promet de prendre les mesures nécessaires pour forcer les gouvernements à écouter les revendications des étudiants.

« Il faut faire réaliser à l'ensemble de la société que le réseau est

en péril, a indiqué M. Ducharme. C'est certain que cet automne on va en parler très souvent. »

La prochaine campagne électorale sera, semble-t-il, l'occasion pour les étudiants de faire pression sur tous les partis politiques afin de décrocher des engagements fermes. C'est ainsi que dès la prochaine réunion du conseil d'administration de la FEUQ, a promis son président, des mesures seront proposées.

« Ne vous inquiétez pas, pendant la prochaine campagne électorale, on entend bien se prononcer haut et fort en faveur de celui des aspirants qui promettra d'être le gouvernement de l'éducation », a-t-il dit.



PHOTO PC

Chez Mme Tisseyre

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a participé hier, à Montréal, en compagnie de son épouse, Aline Chrétien, au lancement de la série *Mémoires intimes* de Michelle Tisseyre, une militante fédéraliste de longue date qui fut animatrice à la télévision de Radio-Canada. Mme Tisseyre a d'ailleurs fait référence à son engagement dans la campagne référendaire de 1980, aux côtés des « Yvette », ce regroupement de femmes fédéralistes. M. Chrétien l'a présentée comme une « grande dame des 50 dernières années » pour les francophones du Canada.

Pour un retour à l'école réussi...

ORDINATEUR PROSYS
MAGASIN INFORMATIQUE
WWW.LOGIX.PROSYS.CA

Garantie de prêt du Gouvernement du Québec 3000\$

G-POLICE
OU
TONIC TROUBLE
OU
RED LINE RACER
OU
INCLUS !!

PC de BASE SUPER VENTE	PC pour PASSIONNÉ(E) SÉRIE ULTRA
<p>Processeur Intel® Pentium® 233MHz doté de la technologie MMX™</p> <p>Moniteur 14" SVGA inclus</p> <p>32Mo SDRAM</p> <p>2.5Go disque dur Ultra ATA</p> <p>Carte vidéo 2MB S3 PCI</p> <p>24X CD-ROM</p> <p>Son 16-bit stéréo</p> <p>Haut-parleurs stéréo amplifiés</p> <p>Lecteur disquette 3.5" et souris PS/2</p> <p>Médium tour ATX</p> <p>Garantie limitée 3 ans</p>	<p>Processeur Intel® Pentium® II 266MHz</p> <p>Moniteur 15" PROSYS inclus</p> <p>Correcteur 101 personnel GRATUIT!</p> <p>Carte mère fabriquée par Intel® AL440LX</p> <p>32Mo SDRAM</p> <p>2.5Go disque dur Ultra ATA</p> <p>Intel® Express 3D, 4Mo AGP doté du processeur Intel® i740</p> <p>24X CD-ROM (option DVD-ROM)</p> <p>Son 16-bit 3D stéréo 64 voies Midi</p> <p>Haut-parleurs stéréo amplifiés</p> <p>MS Windows 98 (manuel & CD inclus)</p> <p>Lecteur 3.5" et souris PS/2</p> <p>Clavier 101-touches - médium tour ATX</p> <p>Garantie limitée 3 ans</p> <p style="font-size: small;">Approuvé Novell, PC 97, MS Windows 95 et NT 4.0</p>
<p>PROSYS PROMO 233</p> <h1 style="font-size: 2em;">999\$</h1>	<p>PROSYS ULTRA 266MHz</p> <p>1,649\$</p> <p>ULTRA 300MHz 1,749\$</p> <p>ULTRA 333MHz 1,939\$</p>

Logix Innovation
Ecole Polytechnique
340-3990
Mtro
Université de Montréal

Logix Innovation
5173 Côte-des-neiges
735-7850
Mtro
Côte-des-neiges

Intel, Intel Inside logo and Pentium are registered trademarks and MMX is a trademark of Intel Corporation. Photo non-contractuelle.

Nettoyage de conduits de ventilation

Offre pour la maison au complet valable
appelez maintenant!

139\$ maison au complet*

Inclus : conduit principal, nombre illimité de bouches.

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :

- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300 d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

SERVICES À DOMICILE

*Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentins de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement.

5

MAGASINS
POUR MIEUX
VOUS SERVIR !

**CENTRE-VILLE
MAINTENANT
OUVERT !**

1150 UNION
COIN RENÉ-LÉVESQUE
PRÈS DE CARRÉ PHILLIP

TÉL. : 514-871-8515
FAX : 514-871-9936

MB MicroBytes

SYSTÈME SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

<p>NOUVEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> Processeur Intel Carte mère ATX AGP/PCI Chipset Intel Triton Batterie MID Tour ATX Lecteur 1.44 3 1/2 po Carte vidéo 4M 3D AGP 32M mémoire SDRAM DIMM Disque dur 2.8 GIG UDMA Clavier W95 Souris et tapis CD ROM 32X Carte de son 16 bit stéréo Haut-parleurs amplifiés Fax Modem 56K avec voix Un mois gratuit sur l'Internet avec TOTALNET Écran couleur 15 po SVGA 	<p>NOUVEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> Processeur Intel Carte mère ATX AGP/PCI Chipset Intel Triton Batterie MID Tour ATX Lecteur 1.44 3 1/2 po Carte vidéo 4M 3D AGP 64M mémoire SDRAM DIMM Disque dur 4.3 GIG UDMA Clavier W95 Souris et tapis CD ROM 36X Carte de son 32 PCI Haut-parleurs amplifiés Un mois gratuit sur l'Internet avec TOTALNET Écran couleur 17 po SVGA 	<p>CELERON 266 + 35\$</p> <p>CELERON 266</p> <p>969,99\$</p> <p>P2 266 + 205\$</p> <p>P2 300 + 260\$</p> <p>Financement de 29,99\$/mois</p>
--	--	--

DE BASE

P2 286 799,99\$	P2 300 854,99\$	P2 333 894,99\$
P2 350 1 119,99\$	P2 400 1 374,99\$	P2 450 1 654,99\$

350 et 400 utilisent Chipset BX et mémoire 100MHz

CD-ROM	Mémoire
32X - 69,99\$	30 PIN 4M - 11\$
36X - 79,99\$	72 PIN 16M - 25\$
MODEM	32M - 48\$
56K V90 - 74,99\$	128 PIN 32M - 55\$
ÉCRAN	64M - 125\$
14 po - 164,99\$	
15 po - 199,99\$	

GAGNEZ 1 AN GRATUIT SUR L'INTERNET AVEC TOTALNET!

CARTE DE SON	GRAVEUR CD-ROM	Prêt d'étudiants
16 BIT 13,99\$	PANASONIC SCS 8X/4X 399,99\$	Jusqu'à 3,000\$ acceptée!
PCI32 39,99\$		
SOUNDBLASTER 16 34,99\$	GRAVEUR CD-ROM	
CRÉATIVE ENSONIQ 39,99\$	IDE 8X/2X MITSUBISHI 384,99\$	
	TIGER WOODS 99 54,99\$	
	WARLORDS III 55,99\$	

DISKETTE 3 M BOITE de 10 3,25\$

CARTE VIDEO 4M AGP 49,99\$

940, BOUL. ST-JEAN ANGLE BRUNSWICK POINTE-CLAIRE
TEL: 426-2586
MTL: 990-BYTES
FAX: 426-3455

6436, JEAN-TALON EST ANGLE LANGELIER SAINT-LEONARD
TEL: 253-4306
FAX: 253-5834

577, ST-MARTIN O. CÔTÉ DE NICKELS LAVAL
TEL: 445-7176
FAX: 629-4364
MTL: 990-8969

3505, TASCHEREAU ANGLE HOLMES SAINT-HUBERT
TEL: 445-7176
FAX: 445-7086
MTL: 990-6994

INTERURBAIN SANS FRAIS
1-877-MICROBYTES

FRANCHISES DISPONIBLES APPELÉZ 902-2301
PRÊT ET DISPONIBILITÉ PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS
LA VENTE SE TERMINE LE 15 SEPTEMBRE 1998 COMPTANT OU INTERAC SEUL

L'INSTITUT SUPÉRIEUR D'ÉLECTRONIQUE

527-4147

Bâtissez votre avenir
avec des gens de passion!

ROBOTIQUE ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS (REL-06)

TELECOMMUNICATIONS ET TELEPHONE (REL-39)

EXCLUSIF

EXCLUSIF

EXCLUSIF

EXCLUSIF

ENSEIGNEMENT DE NIVEAU COLLÉGIAL

- AIDE FINANCIÈRE • TEST D'APTITUDE •
- FORMATION INDUSTRIELLE PRATIQUE •
- POSSIBILITÉ DE STAGE • ASSISTANCE À L'EMPLOI •

Visitez notre site Internet au <http://www.insitut.com>

1500, boul. de Maisonnette Est
Montréal, Qc H2L 2B1

Politique

Charest prévoit un coude à coude au début de la campagne électorale

MARIO FONTAINE

Jean Charest ne s'inquiète pas de la lente mais constante remontée du Parti québécois dans les intentions de vote. Il prédit même que le PQ et le Parti libéral seront à égalité lorsque débutera la prochaine campagne électorale.

« Prenez pour acquis qu'on sera coude à coude, prenez-le pour acquis. Et la campagne compte. Pour ce qui est du reste, si les sondages sont si bons que ça, M. Bouchard devrait aller en élections », a affirmé hier le chef libéral. Les sondages, c'est une chose,

dit-il, les élections une autre chose, « ce sera aussi un débat, un moment de choix pour la population du Québec ».

Alors que l'avance du PLQ paraissait insurmontable le printemps dernier avec l'arrivée de M. Charest à sa tête, le Parti québécois a repris du tonus tout au long de l'été. Les libéraux continuent de mener dans les intentions de vote (par cinq points selon la plus récente enquête d'opinion), mais les troupes de Lucien Bouchard commencent de leur côté à reprendre confiance.

Compte tenu de la polarisation du vote libéral dans l'ouest de Montréal, dans l'Ou-

taouais et dans une partie des Cantons-de-l'Est, on estime que le PLQ doit obtenir au moins trois points de plus que le Parti québécois pour espérer former le gouvernement. Commencer une campagne électorale à égalité avec le PQ mettrait donc une pression supplémentaire sur les militants libéraux.

Jean Charest explique que son parti se maintient dans les intentions de vote, et que c'est du côté du PQ que les appuis oscillent. Il compte aussi sur la campagne électorale pour marquer des points, et n'a pas attendu le début des hostilités pour s'en prendre verbalement à Lucien Bouchard, qu'il a qualifié

hier de « sans coeur » en raison de sa gestion des soins de santé. « Ce que le régime péquiste a fait est impardonnable, un vrai carnage », soutient le successeur de Daniel Johnson.

Par ailleurs, M. Charest a nié que le Parti libéral ait invité le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, à réintégrer les rangs de son ancienne formation. « C'est totalement faux, personne n'a été autorisé à approcher M. Dumont », jure le leader libéral. M. Dumont déclarait dimanche que l'homme d'affaires Marcel Aubut s'était chargé de lui tendre la main pour le ramener au PLQ.

La pauvreté dans les pays en développement

Classement des 77 pays en développement	
Les dix pays les moins pauvres	Les dix pays les plus pauvres
1 Tchad 3,3	77 Niger 62,1
2 Congo 4,1	78 République centrafricaine 58,2
3 Burkina Faso 4,1	75 Sierra Leone 58,2
4 Éthiopie 6,5	74 Éthiopie 55,5
5 Costa Rica 6,6	73 Mali 52,8
6 Émirats arabes unis 10	72 Burundi 49,5
7 République centrafricaine 10,7	71 Guinée 49,1
8 République centrafricaine 11,1	70 Syrie 48,9
9 République centrafricaine 11,1	69 Sénégal 48,6
10 République centrafricaine 11,8	68 Mozambique 48,5



La pub fleurit dans les pays en développement

CHANTAL HÉBERT

La publicité connaît une croissance galopante dans les pays en développement, notent les Nations unies dans le rapport qu'elles publient aujourd'hui sur le développement humain.

Depuis le milieu des années 80, les budgets publicitaires ont connu des augmentations phénoménales dans les économies en émergence : 1000% en Chine, 600% en Indonésie, 300% en Inde, en Malaisie et en Thaïlande.

Mais ce n'est pas parce que les consommateurs des pays en développement sont sollicités qu'ils sont nécessairement bien informés, souligne le rapport. L'industrie du tabac, par exemple, a participé très activement à cet essor publicitaire.

Or, alors que le tabagisme a régressé de 10% depuis le début des années 70 dans les pays industrialisés, la consommation de cigarettes a fait un bond de 64% dans les pays en développement.

Selon l'ONU, elle a augmenté de 100% en Haïti, au Népal, au Sénégal et en Syrie, et de 200% au Cameroun et en Chine. Résultat, d'ici 2020, l'organisme prévoit que 70% des décès liés au tabac auront lieu dans des pays en développement par rapport à 50% aujourd'hui.

De façon générale, le rapport souligne que personne sur la planète n'échappe à l'omniprésence croissante de l'industrie publicitaire. Par exemple, au cours de sa vie, un Américain sera exposé en moyenne à 150 000 messages publicitaires télévisés.

Dans le même ordre d'idée, le rapport fait état d'une planète caractérisée par une consommation effrénée mais déséquilibrée puisque 20% d'êtres humains qui vivent dans les pays les plus riches se partagent 86% de la consommation privée totale.

Le Canada envoie des hélicoptères en Bosnie

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada envoie trois hélicoptères en Bosnie et 50 soldats pour se joindre au contingent canadien déjà sur place et chargé de rétablir la paix et la sécurité dans la région.

Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a déclaré hier que les hélicoptères Griffins CH-146 et les soldats provenaient de l'escadron 408, basé à Edmonton.

Les hélicoptères seront transportés en Bosnie par voie maritime à la fin du mois.

Plus de 20 000 soldats canadiens ont servi en Bosnie et en Croatie sous le parapluie des forces de paix de l'ONU et de l'OTAN, depuis 1991.

Présentement, on compte environ 1250 soldats canadiens en Bosnie.



LIZ CLAIBORNE ...

La semaine des possibilités illimitées

Votre prime de la semaine Liz Claiborne à la Baie, du samedi 12 septembre au samedi 19 septembre... à l'achat d'articles Liz Claiborne (sauf la collection Liz At Home), obtenez le double de vos milles de récompense AIR MILES^{md}.

UNE SEMAINE REMPLIE D'ÉVÉNEMENTS SENSASS!

- **Le samedi 12 septembre**
Défilé de mode automne 1998 présenté par Dominique Michel. La Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, à 13 h.
- **Le lundi 14 septembre**
Ateliers vestimentaires sur l'art d'agencer les pièces Liz Claiborne : la Baie, Promenades Saint-Bruno, à 10 h; Mail Champlain, à 13 h.
- **Le mardi 15 septembre**
La journée de sensibilisation au cancer du sein. Liz Claiborne Canada remettra à la Fondation canadienne pour le cancer du sein un don équivalent à 5 % des ventes de marchandises Liz Claiborne à la Baie durant la journée.
Des représentants de la Fondation seront présents dans certains magasins la Baie.
Ateliers vestimentaires sur l'art d'agencer les pièces Liz Claiborne : la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, à midi; Centre Rockland, à 16 h.
- **Le jeudi 17 septembre**
Journée de magasinage Liz Claiborne à la Baie - De midi à 21 h! Une occasion mode à ne pas rater!
- **Le vendredi 18 septembre**
Ateliers vestimentaires Six pièces faciles... et soyez à votre mieux durant l'automne : la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, à 11 h 30; Centre Rockland, à 14 h 30; et Fairview Pointe-Claire, à 16 h 30.
- **Le samedi 19 septembre**
Atelier vestimentaire, la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, à 10 h.
- **Durant toute la semaine**
Offrez un peu de chaleur, apportez-nous un tricot! Apportez un tricot lavé et en bonne condition et la Baie vous donnera un **rabais de 20 \$ à l'achat** d'un tricot Liz Claiborne. Tous les tricots reçus seront remis à un refuge local pour femme.
- **Venez à la Baie et participez au tirage de notre grand prix... un voyage à New York pour 2 personnes, deux garde-robes Liz Claiborne (une valeur de 500 \$ ch.) et un ensemble de 3 valises Caribbea 3 de Samsonite!**
Vous trouverez les formulaires de participation au rayon Liz Claiborne, à la Baie. (La valeur totale approximative du prix est de 2 858 \$.)

LA SEMAINE LIZ CLAIBORNE À LA BAIE

Depuis le 1^{er} septembre 1998, le calcul des milles de récompense AIR MILES^{md} s'effectue sur le total des achats avant les taxes à la Baie. ^{md} Marque déposée/de commerce d'AIR MILES^{md} International Holding N.V. employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et la Baie. Employé seul, AIR MILES^{md} signifie milles de récompense AIR MILES^{md} à moins que le contexte n'implique autre chose.

LA RENTRÉE CULTURELLE AUTOMNE 98

Ne manquez pas ce cahier spécial révélant la nouvelle saison culturelle, samedi dans

La Presse